



Relevé de conclusions

Réunion du groupe pays Maroc

Vendredi 5 décembre 2014

Liste des participants

- Antoine ALHERTIÈRE, direction ANMO, ministère des affaires étrangères et de développement international ;
- Juliette BEAUJEAN, chef du service international, conseil général de Loire Atlantique ;
- Lilia BENHADJI, chargée de développement à l'international, ANACEJ ;
- Hélène BLACHER, chargée de mission, ADEFRAM ;
- Marion BOINOT, responsable Méditerranée, Solidarité Laïque ;
- Souhaïl BOUSLIKHANE, conseiller politique, ambassade du Royaume du Maroc en France ;
- Bertrand FORT, Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales, ministère des affaires étrangères et du développement international ;
- François GASPARETTO, chargé de mission Méditerranée et Asie, ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ;
- Dominique GINOUVES, chargée de mission, ville de Marseille ;
- Mathilde LESTRA, chargée de mission, conseil général de l'Isère ;
- Dario MALEME, chargé de mission, conseil général de Seine Saint Denis ;
- Patricia MALLEN, directrice adjointe, ville de Marseille ;
- Anne-Marie MEVEL REINGOLD, DAECT, ministère des affaires étrangères et du développement international ;
- Médéric PETIT, PDG, Média Contact Services ;
- Jean ROATTA, Maire adjoint, ville de Marseille ;
- Virginie ROUQUETTE, chargée de mission, Cités Unies France.

Introduction

M. Roatta, maire adjoint de Marseille et nouveau président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France salue et remercie les participants.

Il rappelle son engagement ancien en faveur du Maroc, en tant que président du groupe d'amitié France Maroc – groupe réunissant 192 parlementaires – lors de son mandat de député puis en tant que co-président du groupe d'amitié Union européenne Maroc lors de son mandat de député européen.

Il précise son souhait de s'investir pleinement dans son mandat de président du groupe-pays Maroc, au service de la coopération décentralisée franco-marocaine.

Il rappelle qu'il s'était pleinement engagé dans l'organisation, en lien avec la ministre Girardin, du Forum de partenariat maroco-français : « la coopération décentralisée au service des populations et des territoires », en janvier 2006, à Skhirate.

Il souhaite que les collectivités françaises aient une place importante au Maroc et que les liens qui animent les collectivités françaises et marocaines, notamment en matière d'économie et de francophonie soient renforcés.

M. Bertrand Fort, délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales au Ministère des affaires étrangères et du développement international approuve l'importance de ces deux champs d'action, a fortiori dans un contexte de profonde mutation de la coopération décentralisée. En effet, les réformes qui affectent les collectivités (nouvelle régionalisation, réduction des dotations aux collectivités) vont les engager à faire des choix sur les zones et les thèmes à prioriser pour investir dans les relations internationales les thématiques sur lesquelles elles se sentent les plus performantes et les projets qui leur permettent dans le même temps un développement de leur territoire. Les groupes-pays de CUF doivent être un lieu de coordination et de mutualisation de ces actions.

Point sur l'actualité et la coopération franco-marocaine

Antoine Alberitiere, Direction ANMO, ministère des affaires étrangères et du développement international

Les liens qui unissent la France et le Maroc sont très ancrés : ils ne concernent pas uniquement les chancelleries mais également le monde associatif, les entreprises, les parlementaires et les collectivités territoriales.

Après son intronisation, le Roi Mohamed VI avait fait sa première visite d'Etat en France, en 1999. Il fut également le premier chef d'Etat à être reçu par le Président Hollande.

Cette relation est entretenue par des rencontres à haut niveau : la 11^{ème} rencontre de haut niveau s'est tenue les 12 et 13 décembre 2012 sous l'égide des premiers ministres des deux Etats.

Actuellement de nombreux échanges et partenariats témoignent de la vitalité de la relation : un programme de co-diplomation est en cours : il a permis l'inauguration en septembre dernier d'une université à Fès. L'exposition consacrée au Maroc à l'IMA rencontre un grand succès. Près de 32 000 étudiants marocains sont présents en France.

Si on a pu regretter quelques incidents diplomatiques ces tous derniers mois, la volonté de l'Etat français est d'avancer sur cette relation et la faire fructifier.

Soubail Bouslikhane, conseiller politique, ambassade du Royaume du Maroc à Paris

Le projet de régionalisation en cours au Maroc, faisant passer le nombre de régions de 16 à 12, est toujours en discussion. La volonté du Roi est que ce projet soit achevé avant les élections locales et régionales qui se tiendront en fin d'année 2015.

Ce projet de régionalisation comprend également un projet d'autonomisation des régions du Sud du Maroc.

A ce jour, la carte du découpage n'est pas arrêtée.

Point sur la coopération décentralisée franco-marocaine

Anne-Marie Mevel Reingold, DAECT, MAEDI

Le dispositif conjoint de soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine

Un fonds conjoint, signé des deux Etats a été signé en 2011 et lancé en 2012.

Il a permis l'émergence de 25 projets de coopération décentralisée, sur lesquels 22 ont reçu un appui financier (ce qui représente un montant total de projets de 6,7 millions d'Euros et 1,7 million de co-financement).

Ces projets couvrent des domaines très différents et engagent des collectivités marocaines et françaises de toutes tailles.

Dans le cadre de ce dispositif, une bourse à projets permet une mobilisation ponctuelle de l'expertise des collectivités françaises au service des collectivités marocaines : c'est ainsi que des collectivités des provinces du Sud ont bénéficié d'un appui sur les questions d'agriculture et d'éco tourisme.

Ce fonds vient de prendre fin (fin 2014).

Actuellement, le MAEDI et l'Ambassade de France au Maroc sont en discussion avec le Ministère de l'intérieur du Maroc pour convenir d'une date pour programmer le séminaire de capitalisation sur le développement économique initialement prévu à El Jedida et préciser avec la partie marocaine les suites à donner à ce dispositif.

Virginie Ronquette, chargée de mission, Cités Unies France

Principales conclusions de la mission de M. Roatta au Maroc

M. Roatta s'est rendu à Rabat du 13 au 15 octobre 2014 en tant que président du groupe-pays Maroc. La mission lui a permis de rencontrer différents acteurs institutionnels partenaires de la coopération décentralisée franco-marocaine : ambassade de France à Rabat, ville de Rabat, Chambre des Représentants, Chambre des Conseillers, Ministère des Affaires Etrangères...

⇒ *Cf compte-rendu de mission en annexe*

Cette mission a souligné la qualité de la relation franco-marocaine et l'intérêt de soutenir la coopération décentralisée franco-marocaine. L'année 2015 qui sera marquée par de nombreuses échéances électorales au Maroc comme en France ne soit pas être une année blanche.

De nombreux thèmes de travail unissent les collectivités françaises et marocaines : ces projets doivent se poursuivre ; l'enjeu du développement économique est un enjeu fort, face aux nombreux investisseurs étrangers présents au Maroc.

Au fil des échanges, plusieurs pistes de travail au niveau du groupe-pays Maroc sont identifiées :

- au niveau des réunions du groupe-pays Maroc :
 - l'organisation d'une **réunion thématique sur la culture** ; la ville de Rabat a ainsi fait part de son intérêt (ainsi que de celui d'autres collectivités marocaines, à la demande du Roi) pour un travail sur cette thématique et le développement culturel à l'échelle locale ;
 - l'organisation de **réunions de groupe-pays Maroc « régionales »** ; plusieurs collectivités de la région de Rabat – à titre d'exemple - pourraient être invitées à l'occasion du Forum de CUF en juin prochain, pour échanger avec les partenaires français sur les enjeux de développement de cette région et les enjeux pour la coopération décentralisée franco-marocaine sur ce territoire.
- pour les échéances et grands rdv de la coopération décentralisée franco-marocaine :
 - prenant acte des réformes engagées dans les deux pays sur la décentralisation, il a été proposé d'organiser, courant 2015, un **séminaire réunissant élus et parlementaires français et marocains sur la décentralisation et la régionalisation**. La Chambre des Représentants s'est montrée favorable à cette idée.
 - En 2016, se tiendront les **assises de la coopération décentralisée franco-marocaine**, vraisemblablement en France.

Bertrand Fort rappelle que l'enjeu économique fait partie de la feuille de route qui lui a été confiée par le ministre Fabius. Est également prévue en 2015 :

- la tenue du **séminaire sur le développement économique** (initialement prévu à El Jedida), dans le cadre du dispositif conjoint

Echo des coopérations décentralisées

- la ville de Marseille travaille avec la ville de Marrakech sur 3 grands projets : le renforcement de la vie associative (projet soutenu dans le cadre du PAD, avec la mise en place de la Maison des Associations et Initiatives Locales) ; l'accompagnement à la création d'un centre sur le patrimoine immatériel sur la place Jemaa El Fna à Marrakech ; un projet sur la formation d'acteurs socio-sportifs pour l'obtention de diplômes qualifiants.
 - le conseil général de Loire Atlantique travaille avec la province d'Agadir sur un axe social avec pour publics cibles les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Les projets développés portent sur la création d'un centre mère enfant ; la prise en charge des enfants de 0 à 3 ans chez des équivalents d'« assistantes maternelles », sur le développement de l'éco-tourisme et enfin sur la mise en place d'une License professionnelle pour les éducateurs de jeunes enfants.
 - Le conseil général de Seine Saint Denis, en partenariat avec l'oasis de Figuig, met en place, après une phase d'étude, et en partenariat avec le SIAAP un projet d'assainissement (mise en place de bassins d'épuration avec réutilisation des eaux usagées à des fins agricoles). Par ailleurs, un projet santé, permettant l'échanges d'infirmiers sur le diabète est également en cours.
 - Le conseil général de l'Isère, en partenariat avec les régions du Souss Massa Draa et de Tadla Azilal, travaille sur des projets de patrimoine culturel et de tourisme responsable
 - Le ministère de l'agriculture a mis en place depuis 25 ans des instituts de recherche et centres d'enseignements supérieur agricoles. Dans ce cadre, 250 jeunes ingénieurs marocains réalisent leur stage professionnel en France
- ⇒ cf document « L'action des établissements d'enseignement supérieur et technique du MAAF au service de la coopération décentralisée »

Le programme JAD

Marion Boinot, Responsable Méditerranée, Solidarité Laïque et Lilia Benhadji, chargée de mission, ANACEJ

Le Réseau Marocain Jeunesse et Concertation (REMAJEC), réseau associatif marocain regroupant 64 associations marocaines, travaille sur l'engagement citoyen et l'employabilité des jeunes. Ce réseau sera appuyé dans les prochaines années par le programme Jeunesse Action Démocratie (JAD).

Dans ce cadre, 47 conseils de jeunes existent et sont soutenus dans des collectivités qui parfois ont des collectivités partenaires en France. Le programme favorisera notamment l'échange de ces conseils de jeunes.

A cette fin, le REMAJEC organisera en mars 2015 un séminaire à Tanger portant sur la coopération décentralisée et la jeunesse, séminaire auquel seront invités les collectivités françaises intéressées par la thématique.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter : Marion Boinot mboinot@solidarite-laique.org ou Lilia Benhadji : lilia.benhadji@anacej.asso.fr ou Linda Naili : lnaili@cites-unies-france.org